

**ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE (dérogation)**  
pour une demande d'entrée en 2<sup>de</sup> générale et technologique des lycées publics  
de l'Éducation nationale

RENSEIGNEMENTS DE L'ÉLÈVE

NOM : ..... Prénom : .....  
Langue vivante 1 : ..... Langue vivante 2 : .....  
Établissement d'origine : .....  
Nom et prénom du ou des représentant(s) légal(aux) de l'élève : .....  
Adresse : .....  
.....  
Téléphone fixe : ..... Portable : .....  
Courriel : .....  
Boursier :  Oui  Non

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT SOUHAITÉ

Lycée souhaité par dérogation : .....  
Enseignements optionnels souhaités : .....  
Régime souhaité :  Externe  Demi-pensionnaire  Interne

RAPPEL DE L'ENSEMBLE DES VŒUX (INDIQUEZ LA FORMATION ET L'ÉTABLISSEMENT SOUHAITÉ)

Vœu 1 : .....  
Vœu 2 : .....  
Vœu 3 : .....  
Vœu 4 : .....  
Vœu 5 : .....  
Vœu 6 : .....  
Vœu 7 : .....  
Vœu 8 : .....  
Vœu 9 : .....  
Vœu 10 : .....

À REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

Lycée de secteur en fonction du domicile du représentant légal : .....

- ❖ Chaque motif devra obligatoirement comporter un justificatif. Toute demande qui ne sera pas accompagnée du ou des justificatif(s) ne sera pas prise en compte.  
L'octroi de cette demande par l'Inspecteur/Inspectrice d'Académie, Directeur/Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (IA-DASEN) n'entraîne pas automatiquement la prise en charge financière des transports scolaires par le conseil régional.
- ❖ La date limite de dépôt de la demande à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) concernée est le MARDI 30 MAI 2023
- ❖ La dérogation concerne uniquement une demande de 2<sup>de</sup> générale et technologique non contingentée dans un lycée public de l'éducation nationale qui ne dépend pas du secteur de l'élève.
- ❖ Les enseignements optionnels seront confirmés à l'inscription en fonction des places disponibles, sauf si l'accord de la dérogation concerne la demande d'un enseignement optionnel non proposé dans le lycée de secteur.

Référence : article D211-11 du code de l'éducation.

**ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE (dérogation)**

**pour une demande d'entrée en 2<sup>de</sup> générale et technologique des lycées publics de l'Éducation nationale**

MOTIF DE LA DEMANDE (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)	PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT
<input type="checkbox"/> Élève souffrant d'un handicap	<u>Certificat médical</u> du médecin scolaire adressé sous pli cacheté au médecin conseiller technique de la DSDEN (ou notification qui vous a été adressée par la MDPH sous pli cacheté).
<input type="checkbox"/> Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	<u>Certificat médical</u> du médecin scolaire sous pli cacheté adressé au médecin de santé scolaire de la commission.
<input type="checkbox"/> Élève boursier ou boursier au mérite	<u>Copie de l'attribution de bourses</u> qui précise le taux. Vous adresserez un courrier sous pli cacheté à l'assistante sociale de la commission.
<input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une sœur sera scolarisé(e) dans l'établissement souhaité en septembre 2023	Vous joindrez un <u>certificat de scolarité</u> .
<input type="checkbox"/> Élève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité	Vous exposerez votre situation dans un <u>courrier</u> .
<input type="checkbox"/> Élève suivant un parcours scolaire particulier: <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Section européenne non proposé dans le lycée de secteur</li> <li><input type="checkbox"/> Enseignement optionnel « langues et culture de l'Antiquité »</li> <li><input type="checkbox"/> Enseignement optionnel artistique * non proposé dans le lycée de secteur, préciser lequel : .....</li> <li><input type="checkbox"/> Enseignement optionnel technologique ** non proposé dans le lycée de secteur, préciser lequel : .....</li> </ul> <p>* Uniquement s'il est suivi d'un enseignement de spécialité artistique de même nature dans le même établissement en 1<sup>re</sup> générale.</p> <p>** Uniquement s'il est suivi d'une 1<sup>re</sup> technologique de même nature dans le même établissement en 1<sup>re</sup> générale.</p>	<u>Parcours scolaires particuliers concernés (PSP) **:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sections européennes,</li> <li>- Enseignement optionnel « langues et culture de l'Antiquité »,</li> <li>- Enseignement optionnel artistique non proposé dans le lycée de secteur, s'il est suivi d'un enseignement de spécialité artistique de même nature dans le même établissement en 1<sup>re</sup> générale.</li> <li>- Enseignement optionnel « technologique » non proposé dans le lycée de secteur, s'il est suivi d'une 1<sup>re</sup> technologique de même nature dans le même établissement en 1<sup>re</sup> technologique (STI2D, STSS, STL)</li> </ul> <p>Vous joindrez un <u>justificatif et/ou un courrier</u>.</p> <p><i>** Cette fiche de dérogation doit être accompagnée de la fiche de candidature relative au choix du PSP renseignée par l'établissement d'origine.</i></p>
<input type="checkbox"/> Convenances personnelles	Vous exposerez votre situation dans un <u>courrier</u> .

Nous attestons la validité des renseignements portés ci-dessus.

Signature du (des) représentant(s) légal(aux) de l'élève :

À ....., le .....

À ....., le .....

Signature du chef d'établissement,

*Cachet établissement d'origine*

DÉCISION DE L'INSPECTEUR/INSPECTRICE D'ACADÉMIE, DIRECTEUR/DIRECTRICE ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IA - DASEN)

Dérogation accordée pour le lycée demandé (sous réserve de places disponibles)

Dérogation refusée pour motif : .....